



LO BILTIN LINFORMASION N° WIT

« L'actualité agro-écologique par l'APPÉR »



L'opération Animation des Mesures Agro-environnementales et Climatique est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural

Bilan intermédiaire d'activité du 01 septembre 2018 au 31 mars 2019

Grâce aux 2 premières demandes de paiement rapprochées et traitées rapidement par les services instructeurs et de paiement, dont une a fait l'objet d'un contrôle de l'ASP, l'Appér a pu bénéficier d'une trésorerie lui permettant d'être sereine durant une période relativement longue et ainsi de se concentrer pleinement sur ses missions. Aussi, la durée de la présente DP3 est plus longue que les 2 précédentes.

Durant ces 6 mois, en plus d'assurer l'ensemble des actions liées à la mission « Animation des MAEC », l'accent a été mis sur l'acquisition de données permettant d'établir des calculs pour la future PRM d'une part, et sur la mise en place d'un protocole pour une future proposition de MAEC répondant aux besoins du territoire et aux adaptations nécessaires au regard des changements climatiques majeurs d'autre part, sous l'impulsion des services de la DAAF Réunion.

La création d'un cheptel de sauvegarde de caprins Pèi pour l'acquisition de données fiables

Pour la mise en place de la MAEC PRM à La Réunion, il est demandé au territoire d'apporter la preuve en calculs, dans quelle mesure un élevage de caprins pèi engendre un surcoût pour l'exploitation.

Des données existent mais nécessitent d'être complétée par rapport à notre problématique spécifique.

Aussi, l'Appér a saisi l'opportunité d'une expérimentation à laquelle elle participait par ailleurs, relative à la préservation du paysage de savane ouverte du Cap La Houssaye avec le Conservatoire du Littoral, le CNRS de Bordeaux, l'Université de La Réunion et le Cirad notamment, pour mettre en place le premier cheptel de sauvegarde de Caprins Pèi.

Pour cela, l'Appér a dans un premier temps mobiliser les acteurs pouvant contribuer à la réussite d'un tel projet, rassembler les éleveurs, étudier les aspects réglementaires et lever les contraintes administratives. Un énorme travail managérial a été entamé et la mobilisation constante des éleveurs et membres de l'association a conduit à de nombreuses réunions et ateliers de travail et a dégagé beaucoup de temps, d'énergie et de fonds propres.

Après plus d'un an d'acharnement, cette motivation commune a permis :

- La structuration d'un élevage de sauvegarde à vocation pédagogique, qui avait débuté chez Dolène et Max Fontaine plusieurs années avant,
- Porté par une équipe d'éleveurs passionnés et un berger réunionnais disposant de l'expérience et du savoir-faire local en milieu xérophile, capable de transmettre son savoir-faire,
- La création d'un troupeau cohésif et entraîné au pâturage dirigé
- De contribuer au maintien du patrimoine naturel et culturel
- De constituer une base de données afin de comprendre les surcoûts afférents à l'élevage de caprins pèi et utiles à la mise en place de la future MAEC PRM



Avant de servir aux calculs de surcoûts, les données qui sont constituées progressivement selon « l'actualité » du troupeau, seront confrontées à l'expérience des éleveurs et des ingénieurs de l'association.

Une démarche réflexive visant à élaborer des propositions de futures MAEC adaptées aux besoins du territoire entamée

A la demande des services de la DAAF Réunion, plusieurs réunions de travail ont été organisées pour des propositions de futures MAEC relatives aux problématiques de gestion de l'eau, d'érosion des sols, des espèces exotiques envahissantes notamment. Dans le cadre de ses visites d'exploitation, l'Appér travaille sur de telles propositions et proposera un synthèse des échanges lorsqu'ils seront pertinents.

En revanche, lors des journées de conseil collectif menées jusqu'à présent, les échanges concluent régulièrement sur le fait que la PRM est nécessaire mais pas suffisante pour sauver les races locales sur le long terme.

Aussi, la mission « Animation des MAEC » a proposé l'idée d'une mesure « Maîtrise de l'enherbement dans les vergers avec CaprinPéï ».

Dans un premier temps, il a fallu sélectionner des arboriculteurs et communiquer sur une telle expérimentation.

Après plusieurs mois de médiation puis d'essai, l'Appér a conclu un partenariat auprès de 2 producteurs de mangues américaines et jósé.

L'un avait une pratique de maîtrise de l'enherbement en recourant à de la lutte chimique et mécanique. Après plusieurs échanges, l'Appér a fait évoluer sa pratique. Il a abandonné l'utilisation de désherbant.

L'autre ne pratiquait aucune lutte afin de garder la biodiversité, une certaine humidité et par conviction de respect de la Terre. Il ne fertilise pas non plus son karo de manguiers.

Les premiers essais ont montré plusieurs points positifs qui ont encouragé les acteurs concernés à continuer :

- Pâturage possible en croissance et en pleine fructification, dans la mesure où le cabri péï ne fait « goutter » aux feuilles des manguiers et manger les fruits au sol de façon général
- Pas de pâturage lors de la mise en place des jeunes plants
- Pas de pâturage lors de la floraison et lors de la formation des fruits

Un protocole expérimental est en cours de réflexion et sera proposé prochainement.

Une proportion importante de futurs agriculteurs en cours de formation parmi le public touché par la mission

Du 1er Septembre 2018 eu 31 mars 2019, l'Appér a effectué 17 visites d'exploitation, relatives au suivi des agriculteurs déjà touchés précédemment et correspondant également à des nouveaux agriculteurs informés. Ces dernières ont abouti à 2 diagnostics d'exploitation.

Aussi, ce sont 10 nouveaux agriculteurs qui ont été touchés. Grâce aux 5 journées de conseil collectif organisées en collaboration avec les organismes de formations tels que le CFPPA et la MFR notamment, ce sont 13 étudiants dont 5 femmes qui ont été sensibilisés aux MAEC et aux races locales menacées.



Des efforts de communication constants

En plus de la communication directe sur le terrain, dans le cadre des visites d'exploitation chez les agriculteurs, l'Appér continue la sensibilisation auprès des publics en formation et sur son site internet,.

Elle diffuse également les bulletins d'information lors des manifestations auxquelles elle participe.

Ainsi, la sensibilisation sur les pratiques agro-écologiques et sur l'intérêt des races locales a permis de touchés une centaine de personnes supplémentaires lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018 sur les communes de Saint-Paul et de Petite Île. Des stands ateliers y ont été tenus par les membres de l'association et des posters ont été réalisés pour l'occasion.

➔ **Contact APPER : Boris ASTOURNE - 0692 70 49 59 - bastourne.appereunion@gmail.com**

- **Contact DAAF :** daaf.reunion@agriculture.gouv.fr
- Sandrine BONNAFOUX - 0262333653 - sandrine.bonnafox@agriculture.gouv.fr
- Christophe BRESSON - 0262333642 - christophe.bresson@agriculture.gouv.fr